

## SOUTENIR NOTRE ACTION SYNDICALE ...

**L'action syndicale ne peut exister sans la force du collectif** : notre organisation syndicale ne peut fonctionner qu'avec les moyens financiers de ses adhérents. La cotisation syndicale est un crédit d'impôt à 66%, même pour les non-imposables. Nous vous offrons le comité d'entreprise.

<http://www.se-unsa.org/adh/index.htm>

*Sachez enfin que l'administration (DSDEN, IEN, INSPE...) n'est pas informée de votre adhésion, et que le SE-UNSA est là dans le seul but de vous accompagner, vous conseiller, défendre vos droits durant toute votre carrière.*



**Soutenir notre action, nos idées, nos valeurs, ce sera aussi début décembre en votant UNSA aux élections professionnelles !**

**Soucieux de la situation des AED**, nous avons décidé de baisser la cotisation syndicale : ce sera désormais **30€** pour l'année scolaire.

Soit 3€ par mois sur 10 mois. L'Etat rembourse 66% de la cotisation même pour les non imposables, ce qui descend la cotisation annuelle à **10,20€**. Pourquoi s'en priver !?



**Le SE-UNSA dans l'UNSA Education** : un syndicalisme utile, de revendications, de propositions concrètes; un syndicalisme de service, ouvert sur le métier et les questions de société. Nous recherchons le progrès social par la négociation.

**Le SE-UNSA dans l'UNSA** : un syndicalisme ouvert sur le monde du travail interprofessionnel, nous ne vivons pas qu'entre personnels de l'éducation !

**Vous recevez nos infolettres spéciales adhérent.es**, les publications nationales papier. Vous avez un accès à un espace adhérent personnel. Vous bénéficiez de conseils personnalisés pour toutes vos démarches. Vous bénéficiez gratuitement du comité d'entreprise des adhérents de l'Unsa.

Pas de comité d'entreprise ?

**Le SE-Unsa vous l'offre**



## Hygiène, Sécurité et Santé au Travail

Le **CHSCT** donne des préconisations pour garantir la **sécurité des agents** dans leur travail et améliorer leurs **conditions de travail**. Ayez le réflexe de consigner les incidents santé et sécurité au travail dans le registre Sécurité au travail en ligne sur le site du rectorat. **Contactez nos délégués CHSCT** (mails départementaux)

Et moi...



## SPECIAL AED - Rentrée 2023 SE-UNSA Académie de REIMS -

### Vie scolaire : la barque est pleine !

Comme d'habitude, lorsqu'il faut assurer des missions urgentes - voire fondamentales ou dont personne ne veut - les ministres se tournent vers les CPE et les personnels de vie scolaire. Cela bien évidemment à moyens constants et sans rémunération supplémentaire, avec des formations hors temps scolaire.

**Profs absents : vite un-e AED !** La mesure phare du Pacte sur le remplacement de courte durée n'a pas suscité l'engouement espéré par le ministre. Les enseignants refusent cette mesure à juste titre (lire notre article). Donc, le remplacement de courte durée pourra être assuré par un AED qui surveillera des élèves face à un module du Cned en visioconférence. Les vies scolaires n'ont pas été dotées de moyens supplémentaires en AED. Ils ne pourront plus assurer leurs missions principales. Cet exercice risque de trouver rapidement sa limite face au manque de personnel et surtout de déstabiliser les vies scolaires.

**Lutte contre le harcèlement : vite un-e CPE !** Le programme pHARe est étendu à tous les lycées et des référents harcèlement sont prévus parmi les CPE, les enseignants ou les infirmiers. Encore une tâche supplémentaire affectée aux vies scolaires. Les ministres se suivent et se ressemblent. Le harcèlement est un fléau qui n'a plus sa place dans les établissements scolaires. Si les AED peuvent aujourd'hui être CDIsés c'est bien une mesure pour lutter contre le harcèlement. À condition de ne pas les occuper à prendre le relais dans le dispositif de remplacement de courte durée...

**Santé mentale des ados préoccupante : vite un-e CPE !** L'ancien ministre Pap Ndiaye a décidé qu'il fallait former a minima deux adultes par établissement au secourisme en santé mentale en 2023-2024 dont les CPE et les personnels de vie scolaire, non pas pour soigner mais pour détecter les états de fragilité et de difficultés des élèves. Un protocole sera mis en place. Il a préconisé un dispositif normé et national ainsi qu'un numéro de téléphone national de prévention du suicide à inscrire dans tous les carnets de correspondance : le 3114. Ces personnels peuvent aussi orienter les élèves vers des séances "mon parcours psy", car les ados ont le droit à huit séances gratuites chez le psy (sous conditions). **Et si on recrutait plutôt des PsyEN ?**

**L'avis du SE-Unsa** : Le SE-Unsa continue d'alerter le ministère sur la charge de travail qui ne cesse de s'alourdir pour les CPE et les personnels de vie scolaire sans moyens supplémentaires.

## Vie scolaire : la barque est pleine ! (suite)

Cette rentrée promet également d'être difficile et compliquée par la récente polémique sur les abayas.

**Statut-missions** : après avoir envisagé de fusionner les missions et statuts des AED et des AESH, sous la pression syndicale, le ministère a reculé !

**Cédésation** : depuis la parution du décret concernant la CDIisation des AED en août 2022, le SE-Unsa n'a eu de cesse de demander sa révision pourtant prévue. Le nouveau ministre aura-t-il une oreille plus attentive ? Le texte sur la cédésation ne nous convient pas, car il limite, entre autres, les possibilités de cédésation.

**Prime Rep-Rep+** : grâce au SE-Unsa, les AED et AESH perçoivent maintenant la prime Rep et Rep +, mais d'un montant inférieur à celle des enseignants. Nous continuons à lutter pour l'égalité entre les personnels, et nous avons fait un recours au Conseil d'Etat. Il est intolérable que les personnels les plus précaires soient encore pénalisés.

Les équipes de vie scolaire méritent d'être consolidées par un nombre d'AED suffisant pour encadrer et accompagner correctement les élèves. Où sont les postes indispensables à un bon climat scolaire ?

Nous vous remercions pour vos remontées d'informations, qui viennent nourrir notre réflexion, n'hésitez pas à nous contacter et à répondre à nos enquêtes en ligne. C'est avec vous que nous avançons pas à pas. N'hésitez pas à solliciter notre accompagnement.

*Jean-Michel ALAVOINE, responsable académique du SE-Unsa*

Une équipe militante à votre rencontre, à votre écoute dans les écoles, les collèges et lycées.

### SE-UNSA - Section académique de Reims

Maison des syndicats - Rez-de-chaussée  
15 bd de la paix - B.P. 30149 - 51100 REIMS  
03.26.88.25.53

ac-reims@se-uns.org

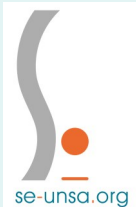
Les sections départementales :

08@se-uns.org > Benoit Pierret

10@se-uns.org > Arnaud Meilhan

51@se-uns.org > Sylvie Ganthier

52@se-uns.org > François Demont



#éducation #urgence



Demandez l'accompagnement sur :

<https://enseignants.se-uns.org/Le-SE-Unsa-m-accompagne>

Et moi AED : ce que le SE-Unsa revendique pour moi...

## AED Vie Scolaire

une formation tout au long de mon parcours

- une formation à la prise de fonction
- un accès facilité à la formation continue
- une préparation adaptée aux concours
- des facilités financières pour l'accès au Bata



## le respect de mes droits

- l'attribution systématique du crédit d'heures de formation
- 400 h de crédit de formation au lieu de 200 h pour les étudiants
- la possibilité d'être rémunéré pour le dispositif devoirs faits (à ne pas inclure systématiquement dans l'emploi du temps)

## une meilleure reconnaissance

- une revalorisation salariale tous les 3 ans comme pour tous les contractuels
- des épreuves de concours adaptées au profil et à l'expérience des AED
- une motivation écrite de l'avis en cas de non-renouvellement du contrat
- une prime Rsp/Rsp+ au même taux que les titulaires

## davantage de perspectives professionnelles

- des perspectives de titularisation élargies
- un accompagnement gratuit à la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- une mobilité géographique choisie pour les AED en Cui
- une évaluation professionnelle annuelle

## le droit à une vie privée

- la prise en compte des contraintes familiales et personnelles dans les emplois du temps

## la sécurisation de mon parcours

- des délais raccourcis de perception de l'allocation d'Aide au retour à l'emploi (ARE)
- une subrogation des caisses de prévoyance et des services du rectorat pour améliorer le traitement des congés maladie

## Comment puis-je être bien informé.e ?

**Nos infolettres** : pour être tenu.e au courant de l'actualité > pas de papier mais **des lettres infos** sur vos messageries **professionnelles** et personnelles. C'est rapide et réactif. L'actu n'attend pas ! Nos adhérents bénéficient de publications supplémentaires.

**Ouvrez votre messagerie professionnelle régulièrement.**

**Notre site académique** : <http://sections.se-uns.org/reims> **Le site national** : [www.se-uns.org](http://www.se-uns.org)

## Vos droits à l' INFORMATION SYNDICALE

**Droit aux RIS** sur la base de l'heure syndicale mensuelle = 9H /an. Récupération sur les heures connexes. Prévenir le supérieur hiérarchique 48 H minimum à l'avance.

**Droit aux stages syndicaux** = 12 jours annuels. Demande mini 1 mois avant. Le SE-UNSA vous propose tout un programme thématique de réunions d'information syndicale RIS et stages adaptés à votre fonction.

Zone B	Vacances scolaires
Automne	Sam. 21 octobre au lundi 6 nov.
Noël	Sam. 23 déc. au lundi 8 janv.
Hiver	Sam. 24 février au lundi 11 mars
Printemps	Sam. 20 avril au lundi 6 mai
Fin année	Samedi 6 juillet 2024 au soir

Depuis les dernières élections professionnelles nous avons **2 représentants à la commission CCP des AED et AESH du rectorat.**

L'Unsa, votre alliée du quotidien

Nous vous proposons un guide AED, il suffit de nous le demander par mail.

Cette année, le pont de l'ascension est accordé le vend 10 et sam 11 mai 2024 .